



**JUDE  
CELESTIN**  
PRÉSIDENT D'HAÏTI 2017



# JUDE CELESTIN

## Le devoir de réussir

La Ligue alternative pour le progrès  
et l'émancipation Haïtienne



## Qui est Jude CÉLESTIN ?

Né à Port-au-Prince le 19 Juin 1962 divorcé et père de six enfants, je descends de parents attachés aux valeurs morales de la famille et qui ont voué leur existence à l'éducation et au travail. Mon Père Jean Célestin est de Jacmel, Ma mère Bernita Gilot de Bodarie dans le Sud-Est. Enseignants de formation et de métier, propriétaires de plantations de café, mes parents ont largement influencé mes choix de vie ainsi que ceux de ma sœur Rita Célestin. Mon enfance s'est donc passée dans un cadre familial chaleureux fortement influencé par les livres, par la quête de l'excellence en éducation et par le respect de l'autre. J'avoue que rien dans mon éducation ne m'orientait vers la politique.

Resté en Haïti après le départ de mes parents pour le Zaïre (ex-Congo belge), j'habite chez ma tante Laurette Célestin-Prosper. Je fais mes études primaires au Petit Séminaire Collège Saint-Martial et mes classes secondaires au Collège Fernand Prosper pour terminer le cycle secondaire

au Centre d'Etudes Secondaires de Pradel Pompilus et de Jean Claude. Je laisse le pays pour poursuivre mes études universitaires d'abord à Fribourg puis à Lausanne en Suisse : option génie mécanique. De retour au pays en 1985, je suis nommé ingénieur responsable de la production à la Minoterie d'Haïti. J'ai participé à l'augmentation de la capacité de production de l'usine qui est passé de 6.000 à 13.000 sacs de farine par jour pour atteindre le chiffre record de 235.000 sacs de farine produit au cours du mois de septembre 1991.

Je laisse la Minoterie et tout en suivant des cours de gestion des ressources humaines à L'INAGHEI et des séminaires de gestion à l'étranger, notamment au Japon, je monte ma propre entreprise de conseils en mécanique et en construction. « JC Construction ».

Sous l'insistance du directeur général de la Minoterie M. Pierre Leger, je reviens à la Minoterie pour occuper successivement les postes de responsable des travaux mécaniques, co-directeur puis directeur d'usine.

En 1998, je laisse définitivement la Minoterie pour créer au sein du Ministère de la Planification le projet du Centre National d'Equipements, plus connu sous le sigle CNE. Nomme responsable du projet, j'introduis pour la première fois en Haïti l'attitude de discrimination positive en entraînant personnellement 517 femmes au maniement d'engins lourds. Pendant mon passage au CNE, il est important de noter la construction du pont de Roy Sec, de



4

celui de Roche Grande et du pont sur la rivière La Tème à Saut d'Eau sans oublier les 1991 kilomètres de routes nouvellement percées et /ou remises en état.

Pendant le second mandat du Président de la République René Préval, je suis nommé conseiller en infrastructure du Président.

En 2010 je me présente comme candidat à la Présidence de la République sous la bannière de la plateforme politique « INITE ». Les dégâts considérables causés par le terrible tremblement de terre de 12 Janvier 2010 et mon exclusion de la course électorale dans les conditions que nous connaissons m'incitent à créer au sein de mon entreprise un nouveau produit et de nouvelles techniques de construction qui tiennent davantage compte des risques sismiques et du temps d'érection d'un bâtiment. C'est donc en ma qualité d'industriel innovateur qu'aujourd'hui sous la bannière de la Ligue Alternative pour le Progrès et l'Emancipation Haïtienne (LAPEH) je me porte candidat à la présidence de la République.

Travailleur d'usine je connais le problème des ouvriers ; exportateur de café je comprends les risques de l'agriculture ; entrepreneur, je sais combien est important la bonne gestion ; finalement industriel je mise sur l'avenir.

Randonneur expérimenté en véhicules tout terrain, collectionneur d'œuvres d'art haïtien je suis aussi et surtout un passionné d'aviation et un expert aéromodéliste.



*Responsable de l'opération d'extraction de Ginette St-Fort sous les décombres, Rue Pavée, janvier 2010*

# Mon Engagement

Deux cent onze ans après la geste héroïque du 1er janvier 1804, vingt- ans après l'avènement de l'ère démocratique, à l'orée du vingt-unième siècle, où en sommes-nous ? Autant de questions qui nous préoccupent.

Démographie incontrôlée, autorité de l'Etat bafouée, non-emploi chronique, faible taux de croissance économique, bas rendement scolaire, infrastructure de communication défailante, déforestation avancée... Quel espoir pour Haïti Toma ?

Notre pays connaît aujourd'hui des difficultés profondes, multiformes et à l'allure d'un espace sans institution, sans hommes et femmes capables non seulement de proposer des alternatives d'avenir mais pire encore incapable de faire les choix qui conviendraient même au profit minimal dans la prise en charge des préoccupations de la Population.

C'est dans ce contexte lourd et incertain que le Peuple haïtien est appelé à choisir ses dirigeants à travers des élections qu'on nous promet transparentes et honnêtes en ce mois d'octobre 2015. C'est aussi fort de ce constat que la Ligue Alternative pour le Progrès et l'Emancipation haïtienne (LAPEH) a fait choix de moi pour être le candidat du Parti à la présidence de la République.

En acceptant cette nomination je m'engage en mesurant toute l'ampleur du défi et l'immensité de la tâche à sortir des sentiers battus et, en lieu et place des critiques partisans et stériles, à proposer au Pays une logique de gouvernance sous-tendue par une stratégie qui obéit à la volonté d'inscrire Haïti sur la trajectoire de la croissance économique, de la paix et de la sécurité sociale pour tous, dans un environnement régénéré.

Cette stratégie qui se veut innovante



6

mais surtout réaliste participe à une vision à long terme du développement national et appelle à une mise en œuvre optimale de politiques publiques au niveau central pour une répartition équitable et rentable au niveau local. Cet objectif fait appel à tous celles et ceux qui croient que les réformes sont nécessaires et que la participation de tous est utile à la réalisation des grands axes stratégiques d'intervention.

L'heure est donc au rassemblement et à l'union des forces positives du Pays pour choisir, enfin un modèle de gouvernement et un système de valeurs auquel le Peuple voudra s'attacher et sur lequel bâtir l'avenir.

Pour gagner ce pari de la modernité constructive, nous devons rompre avec le passé sans renier notre histoire et nos convictions profondes, camper sur des positions optimales, offrir un horizon d'opportunités aux Haïtiennes et Haïtiens et surtout apporter des réponses concrètes à leurs préoccupations.

Je me mets à l'écoute de tous pour partager des idées et agir en concertation avec tous celles et ceux qui croient comme moi que ce pari doit être gagné parce que nous avons le devoir de réussir. Posons ensemble les jalons du devenir national en plaçant le pragmatisme de la droite au service des vertus humanistes de la gauche.



*Les associations de paysans ont leurs mots à dire !*

# Haïti : Le Constat

L'ensemble des indicateurs statistiques généralement utilisés par les Institutions locales et internationales pour estimer l'état général de la situation sont au rouge. Certains parlent d'Etat non viable, d'autres disent un Etat-faillite. De toute façon, le pays ne se porte pas bien, et peu importe le descriptif utilisé, les gouvernements haïtiens qui se sont succédé ces dernières années donnent l'impression de ne pouvoir exercer aucun contrôle sur le territoire, ni garantir le respect de la loi, le maintien de l'ordre public, en plus d'être une menace pour la paix régionale.

Un tel État constitue un espace où la situation interne risque à tout moment de prendre les proportions d'une crise structurelle génératrice de pauvreté extrême difficile à juguler. C'est une situation de non-développement et de crise chronique permanente. Au niveau environnemental, depuis le Sommet de la Terre de Rio de 1992, les définitions modernes du développement font de plus en plus référence à l'environnement en affirmant notamment que les orientations choisies pour satisfaire les besoins essentiels ne doivent pas aboutir à des impasses sociales, économiques, biologiques ou environnementales.

La pollution de l'environnement haïtien par exemple exige une réponse immédiate. La mauvaise gestion des immondices, le déversement des déchets à travers les rues et dans les rivières est un danger pour la santé de la population. Le niveau de dégradation de l'environnement du pays aujourd'hui est très préoccupant et menace la survie de la population. Haïti a perdu près de 90% de sa couverture végétale et 19% de l'ensemble des espèces animales et végétales sont menacés d'extinction (rapport OMD 25 Juin 2014).

Haïti est l'un des pays ayant les plus faibles taux de scolarisation au monde (76% au niveau primaire et seulement 22 % au niveau secondaire). On estime également que 85 % des enseignants ne sont pas qualifiés pour l'enseignement primaire. Autant de vérités qui exigent la prompte intervention de l'État et la forte conscience citoyenne.

Le développement réel impliquerait des changements structurels devant s'inscrire dans l'espace et la durée et interpeller l'ensemble des composantes de la société. Dans le même temps, en faussant les processus de prise de décisions, de financement et de mise en œuvre des politiques, la corruption affecte profondément toutes les initiatives susceptibles de favoriser le développement.

Dans un tel contexte, les véritables défis majeurs auxquels nous aurons à faire face au cours des prochaines années sont les suivants :

- Le défi de la révision du cadre légal global et du renforcement des institutions démocratiques nationales et de la société civile ;
- Le défi de la lutte contre la pauvreté du fait de la faiblesse constatée des mécanismes actuels de création d'emplois et de distribution des richesses créés ;
- Le défi du renforcement des capacités humaines et institutionnelles actuellement en déphasage par rapport aux exigences de cohésion sociale ;
- Le défi de la lutte contre la corruption et l'insécurité du fait de l'inefficacité du dispositif des sanctions prévues ;
- Le défi d'une meilleure et d'une proactive présence sur le plan international.





*Discussion avec les ingénieurs Coles et Elie sur comment mieux faire.*

## Vision Et Axes Stratégiques D'intervention

Pour faire face de manière objective et réaliste aux problèmes auxquels nous faisons face, il nous faut plus qu'un projet de société, c'est un nouveau Contrat Social que nous proposons au Pays.

Pendant ces quatre dernières années, nous avons sillonné les diverses régions du pays, passé en revue les problèmes auxquels le citoyen haïtien est journallement confronté. Les mesures proposées sont centrées sur la satisfaction des revendications profondes des haïtiennes et haïtiens, leurs désirs de démocratie, d'une bonne gouvernance, de prospérité économique, d'emplois et surtout de cohésion sociale. Au fil du temps, si nécessaire, ces mesures seront renforcées, pour mieux prendre en compte les aspirations de la population et intégrer les bonnes idées des uns et des autres.

La stratégie de développement proposé devra apporter des réponses pertinentes afin de placer l'économie haïtienne sur un sentier de croissance plus élevée et durable. Il s'agira alors d'entreprendre les réformes susceptibles de relancer la production, mettre en place une infrastructure financière qui favorise la prise de risque indispensable au développement tout en intervenant sur les paramètres socio politiques pour faciliter l'édification d'un véritable État fonctionnel (institutions, règles du jeu, poids et contrepoids, appareils et force publique, transparences et contrôle) pour rendre possibles le progrès économique et l'émancipation sociale.

Pour relever les défis qui s'imposent à nous, il sera tout aussi important de soutenir et de reconstituer notre tissu industriel en voie de disparition que de se battre pour l'instauration dans notre vie publique des valeurs républicaines essentielles que sont : le travail, la justice, l'égalité de tous devant la loi, le respect des droits de l'autre et la solidarité sociale.

À cette fin, la stratégie d'action pour le développement économique et social d'Haïti s'appuiera sur les axes stratégiques suivants :

- **LE REAMENAGEMENT INSTITUTIONNEL DES GRANDS POUVOIRS DE L'ETAT.**

- Après bientôt trois décennies ponctuées de violation en cascade de notre loi fondamentale, sur fond de rapports conflictuels entre l'Exécutif et le Législatif et dans l'atmosphère délétère de cinq législatures sans bilan, ce « régime d'assemblée » hybride a montré ces limites autant par son incapacité à rendre fonctionnelle la démocratie que par sa propension à générer des crises qu'il ne peut résoudre.

- Il y a lieu d'envisager un ajustement du régime politique, toujours dans l'esprit des constituants de 1986, mais avec un regard objectif tourné vers la modernité politique. Nous proposons :

- Un projet de rééquilibrage des Pouvoirs par un amendement constitutionnel qui instaurera un régime axé sur des mécanismes aménagés de collaboration, avec l'octroi des prérogatives claires suivantes pour chacun des trois grands pouvoirs de l'État ;
- La tenue des états généraux de la démocratie et l'adoption du pacte inter-haïtien pour la modernité politique ;
- La formation du Conseil Électoral Permanent ;
- L'harmonisation des « temps constitutionnels » et des échéances électorales.

### **L'ÉDIFICATION D'UNE ÉCONOMIE OUVERTE, COMPÉTITIVE PORTEUSE DE CROISSANCE, D'EMPLOIS ET À LARGE BASE TERRITORIALE.**

- Réussir la croissance suppose des mesures radicales pour stimuler l'investissement dans des secteurs à forte valeur ajoutée, remédier à la sous-qualification et renforcer l'efficacité de la dépense publique. Le marasme économique actuel dans lequel se trouve le pays, montre clairement qu'il faut, outre les financements classiques à travers le budget de l'Etat et les appuis ponctuels de certains de nos partenaires financiers, une alternative capable d'apporter une réponse globale aux besoins des populations.

Il y a donc urgence absolue à définir sinon redéfinir un cadre conceptuel entre le secteur privé et le secteur public ou l'intervention de l'État n'occasionne pas le dysfonctionnement du marché, mais facilite plutôt l'articulation intelligente des politiques publiques en matière fiscale et monétaire pour protéger ou mieux stimuler l'investissement privé.

Dans cette perspective, notre gouvernement encouragera et soutiendra l'investissement dans les filières porteuses notamment : l'agriculture et l'agro-

industrie, le tourisme, les infrastructures (énergie, transport et communication), la construction (en particulier le sous-secteur logement).

On retiendra par ailleurs, le partenariat public / privé comme option complémentaire aux insuffisances de capitaux en vue de stimuler la création d'entreprises, renforcer l'investissement et relancer la croissance. Il sera nécessaire de :

- Entretenir une concertation franche, régulière et concrète entre l'État, le secteur privé haïtien et la diaspora haïtienne pour la mise en valeur et la gestion opérationnelle efficace de certains biens du domaine public et privée, notamment les sites touristiques, certains ports et aéroports, certains axes routiers et le système de transport urbain ;
- Négocier des accords de partenariats entre l'État Haïtien et le secteur privé pour les projets d'investissement à long terme, susceptibles de faire levier sur les capitaux mobilisés par le secteur public, en concertation avec les diverses Chambres de commerce et d'industrie du pays ;
- Développer et encadrer les PME/PMI, elles-mêmes fers de lance de la compétitivité et de l'avenir économique du pays ;
- Construire des espaces « zones franches » dans les régions à fort potentiel de développement pour abriter les investissements directs étrangers et nationaux dans le cadre d'une stratégie de création massive d'emplois durables ;
- Sécuriser le parcours des jeunes créateurs en soutenant leurs idées de projets d'investissement en mettant en place un mécanisme de financement par Capital Risque ;
- Procéder à une réforme en profondeur du système fiscal en mettant

l'emphase sur les mesures incitatives à la création de nouvelles activités attirant d'avantage d'investisseurs ;

- Accorder un rabattement de 5% d'impôt à toute entreprise dont le bénéfice réalisé est réinvesti pour augmenter l'actif économique au lieu d'être redistribué aux actionnaires ;

Revisiter le Code des Investissements en accordant encore plus d'avantages fiscaux à toute nouvelle entreprise qui aurait choisi de s'installer dans un pôle de croissance autre que celui de Port-au-Prince ;

- Prendre de réelles dispositions pour réduire le temps de création des nouvelles entreprises et améliorer l'environnement des affaires, en garantissant aux entreprises une meilleure sécurité juridique et aux investissements la protection à laquelle ils ont droit ;
- Améliorer l'accès aux assurances des affaires afin de sécuriser les investissements et réduire la vulnérabilité des entrepreneurs aux imprévus et catastrophes naturelles ;
- Améliorer l'offre d'énergie électrique en diversifiant les sources : hydrauliques, solaires et éoliennes. Par ailleurs, prendre les dispositions requises pour que l'EDH renoue avec la rentabilité à partir de la fourniture plus régulière de l'énergie électrique et d'une gestion plus efficace de la clientèle.
- Rechercher activement une diversification des partenaires économiques et commerciaux d'Haïti en développant une politique d'intégration économique régionale réelle, cohérente et coordonnée et en signant des accords bilatéraux avec la République Dominicaine, les pays de l'Amérique latine comme le Brésil et le Chili et des pays membres de la CARICOM ainsi que les pays du Sud-est asiatique.

## • LA CRÉATION DE CONDITIONS D'ÉPANOUISSEMENT DU CITOYEN HAÏTIEN ET LA VALORISATION DU CAPITAL HUMAIN.

Selon les dernières estimations plus des trois-quarts de la population haïtienne vit en dessous du seuil de pauvreté et la demande sociale n'est rien d'autre qu'une demande de justice sociale, de solidarité, de sécurité et d'égalité des chances pour tous. La justice sociale, c'est aussi l'égalité de tous les citoyens devant la loi. La justice sociale, c'est offrir à tous un système de santé et un code de la famille centre sur le renforcement de la cellule familiale. Mais cette Justice Sociale, c'est surtout une école de qualité qui assure son rôle d'ascenseur social et celui de la correction des inégalités.

En effet, la détérioration du système éducatif haïtien est flagrante et exige une prompt intervention, de la petite enfance jusqu'à l'enseignement supérieur en passant par la formation technique et professionnelle. L'accès à l'éducation pour tous est capital pour l'émergence d'une société plus prospère et plus juste. Il est urgent d'augmenter l'offre de formation, la qualité de l'enseignement et de faire de l'éducation le moteur du développement en remodelant certaines tares omniprésentes dans le fonctionnement quotidien d'un trop grand nombre de citoyens haïtiens. De telles actions serviront à façonner le nouveau citoyen dont le pays a besoin pour sa refondation.

Le renforcement et l'amélioration du système éducatif haïtien tout en favorisant une prise de conscience des citoyens, vis-à-vis non seulement de leurs droits mais aussi de leurs devoirs et de leurs rôles dans la société. Dans cette perspective, notre gouvernement veillera à :

- Renforcer le système éducatif actuel ;
- Garantir une meilleure couverture de santé nationale ;

- Promouvoir la souveraineté, l'État de droit, les droits humains, la justice et la sécurité ;
- Promouvoir l'équité et l'égalité de genre ;
- Prévenir et gérer les risques et désastres naturels ;
- Promouvoir la solidarité nationale ;
- Protéger l'environnement.

**• L'ÉRADICATION DE LA CORRUPTION DANS TOUS LES COMPARTIMENTS DE LA SOCIÉTÉ HAÏTIENNE.**

Haïti enregistre des records peu flatteurs à ce chapitre en dépit de la mise en place de certains organismes. Bien que le discours dominant a tendance à circonscrire l'impact observé de la corruption dans les limites étroites de l'économie, il faut admettre que c'est tout le paysage social qui peut en être affecté. Si ce fléau continue à se développer sans une intervention des pouvoirs publics, il peut rendre inopérantes les mesures de redressements précédemment envisagées et entraîner la dégénérescence généralisée de tout le tissu social.

L'urgence impose la mise en place des structures institutionnelles et administratives appropriées et l'exécution de politiques publiques fermes pour juguler sinon réduire les effets de ce phénomène. Il faut donc :

- renforcer les diverses institutions de l'État intervenant dans les secteurs sensibles notamment : La Douane, la Direction Générale des Impôts, la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif, l'Unité de Lutte Contre la Corruption, l'Unité de Lutte Contre les Crimes Économiques et Financières, la Commission Nationale Contre la Drogue et la Commission Nationale des Marchés publics ;
- rechercher la franche et loyale collaboration notamment de l'Ordre

des Comptables professionnels agréés d'Haïti, de l'Ordre des Avocats, de l'Association Nationale des Médias Haïtiens pour la stricte application des normes d'éthique professionnelle par leurs membres respectifs ;

- créer un cadre et une réglementation pour le fonctionnement régulier du jeu de la concurrence en combattant vigoureusement la contrebande sous toutes ses formes.

- mettre en place un système informatique en réseau interconnecté pour faciliter la traçabilité des transactions et un meilleur contrôle des finances publiques.

## • UNE NOUVELLE POLITIQUE ETRANGÈRE

Il s'agit de repenser notre politique étrangère en tenant compte de nouvelles réalités du XXI ème siècle. La République Dominicaine avec laquelle nous partageons l'Ile doit faire l'objet de négociations globales sur des questions à caractères commercial, culturel, migratoire et sécuritaire. Nous devons aussi

renforcer nos liens avec les Pays de la CARICOM et améliorer nos rapports avec nos amis traditionnels du continent européen et nord américain sans oublier l'Amérique latine et l'Asie. Nous devons aussi faire des ouvertures vers d'autres zones émergentes du Globe.





# LE PROGRAMME POLITIQUE

La vulnérabilité avec laquelle les populations des différentes générations haïtiennes ont traversé le temps n'est pas nécessairement liée uniquement à la précarité des ressources, mais aussi à un manque d'articulation des actions des différents agents, dans un cadre global et intégré de développement.

Le quinquennat 2017-2022 se voudra une étape initiale mais progressive dans la mise en place des normes et procédures applicables dans tous les domaines pour la mise en chantier d'Haïti.

Notre politique porte sur les priorités économiques globales, la prise en charge des stratégies sectorielles, dans la perspective des programmes conduisant à des résultats concrets et mesurables. Ainsi, le plan d'action pour le Progrès et l'Émancipation d'Haïti esquissant les grands chantiers pour l'avenir, dans ses principales composantes, sera maintenu et représentera le cadre de référence pour la programmation des principales priorités quinquennales. À ce titre, au niveau de l'économie globale, l'essentiel de nos prévisions se base sur une croissance annuelle de 6% du Produit Intérieur Brut per capita en terme réels d'ici l'horizon 2020. L'inflation devra être contenue dans les limites acceptables autour de 10%. En effet, il nous faudra réduire considérablement le rythme de la pauvreté et amener le pays sur le sentier de la croissance du progrès et de l'émancipation.

Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour que l'offre globale des biens et services soit rendue disponibles à la population tout en créant des conditions optimales incluant les facilités de crédit et la création d'emplois dans tous les domaines de l'activité économique. La politique de l'emploi, fer la

lance pour dynamiser l'économie sera d'application stricte. Nous préconiserons une politique axée sur un processus dynamique de revalorisation des secteurs productifs, supporté par des actions visant entre autres, la compétitivité, la dynamisation de l'investissement privé, la promotion du PME, l'accès au crédit à tous les secteurs d'activités, la professionnalisation des affaires.

Nous appuierons notre politique de croissance principalement sur l'agriculture, l'agro-transformation, la formation professionnelle, le tourisme, la manufacture, l'artisanat, et principalement le secteur de la construction et ceci, en tenant compte de l'importance de l'apport de notre diaspora. Nous appliquerons une politique fiscale juste en vue de garantir une bonne planification des interventions publiques et une programmation rationnelle des dépenses allouées aux différents ministères, pour rendre possible cette autre HAÏTI que nous rêvons.

Tel est un résumé de ma vision et du programme de mon gouvernement pour le prochain quinquennat 2016-2021.

*“A LA FIN DE MON MANDAT, JE REVE DE REMETTRE EN HERITAGE  
A MON SUCCESSEUR UNE HAITI BONIFIEE “*

Jude Célestin

